
[Conférence](#)

[Session information : aide régionale pour transformer et commercialiser des produits agricoles](#)

Ort der Veranstaltung:

[Wallonie](#)

Dauer der Veranstaltung:

Du 16.09.2025 om 17H00 au 16.09.2025 om 18H30

Teilen

- 
- 
- 
- 



Image



C'est une aide à la diversification, qui est une branche des aides du second pilier Feader. Elle va jusqu'à couvrir **entre 20 et 35% du coût**

simplifié de votre investissement. Pour la programmation budgétaire de la PAC 2023-2027, il est possible de cumuler jusqu'à **500.000€ d'aide** pour vos investissements. Dans la liste des **matériels subsidiables**, on retrouve, par exemple : une ligne de transformation, une laveuse, un trieur, un hall de stockage de denrées, un groupe frigorifique, un séchoir, une baratte, un distributeur automatique, une cuve de vinification, une ensacheuse, un pressoir,...

Le petit avantage pour le secteur bio ? Les coopératives qui transforment ou commercialisent des **produits certifiés bio obtiennent plus de points de sélection**, ce qui augmente leurs chances d'obtenir l'aide s'il y a beaucoup de candidatures !

A qui s'adresse cette aide ? Aux agriculteur·rice·s actif·ve·s et qualifié·e·s qui souhaitent s'organiser en coopérative de minimum 3 membres pour mutualiser du matériel de transformation et de commercialisation.

Vous voulez en savoir plus ? Youri Bartel, directeur à la DSA (direction des structures agricoles) présentera le régime de cette aide et répondra à toutes vos questions. D'ici là, vous pouvez déjà prendre quelques infos sur cette aide la [page info du service public wallon](#).

À noter : Il ne s'agit pas d'un appel à projets limité dans le temps, mais d'une aide prévue dans la PAC 2023-2027. Il n'y a donc pas de date limite pour introduire une demande. La seule variable éventuelle concerne les budgets alloués par trimestre, qui peuvent être redéfinis par le gouvernement – mais ces ajustements ne sont pas prévisibles à l'avance.

Où a lieu la séance d'info ? En ligne, bien qu'il y ait aussi la possibilité de suivre la session **en présentiel**, si besoin, dans les bureaux de Biowallonie : 22, rue du Séminaire, 5000 Namur. Pour des raisons

organisationnelles, merci de nous le préciser lors de votre inscription.

Quand ? 16 septembre de **17h00 à 18h30**

GRATUIT

Inscription via le [formulaire en ligne](#) sur cette page !

Contact Audrey Warny : audrey.warny@biowallonie.be // 0495/62.51.13.

Attention : Audrey sera en mesure de répondre à vos questions (appels/emails) sur ce sujet, à partir du 25 août 2025.

Cet événement est organisé dans le cadre du [projet TRèFLe](#), financé par la Région Wallonne, dans le cadre de la relocalisation des filières alimentaires en Wallonie. Biowallonie, Diversiferm et Accueil Champêtre en Wallonie sont partenaires de ce projet.

~~Attention : il ne s'agit pas~~ **Attention : il ne s'agit pas** ici de l'aide TCPA (valable aussi pour la transformation de 2.000€ pour laquelle nous avons donné une session d'info).
souhaitez [relire les conditions de l'aide TCPA](#), [rendez-vous ici](#). **Notez que l'aide**
temporairement par la Ministre de l'Agriculture.

Ort der Veranstaltung

Biowallonie - 22, rue du Séminaire, 5000 Namur, Belgien

[Wegbeschreibung](#)

Praktische Informationen

Datum der Veröffentlichung:
14.07.2025

Art der Veranstaltung
Hybride

Kostenpflichtig
Nein

Zielpublikum

Producteurs et productrices

Sprachen
Französisch

Zugänglichkeit PMR
Nein

Kontakt-E-Mail
audrey.warny@biowallonie.be

Telefon der Kontaktperson
[0495/62.51.13](tel:0495625113)

[Weitere Informationen](#) [Art der Anmeldung](#)

Themen:

[Agriculture](#) [Production durable](#) [Agriculture biologique](#)

Es wurden keine ähnlichen Ereignisse gefunden

[Seite durchsuchen](#)